



Catégorie de titres

Numéro de compte du porteur

Plier

Formulaire de procuration – Actions ordinaires – Assemblée extraordinaire devant être tenue le 5 février 2026

Notes relatives à la procuration

1. Le présent formulaire de procuration doit être daté et signé par l'actionnaire ou son mandataire autorisé par écrit. Si l'actionnaire est une société, le formulaire de procuration doit être signé par son ou ses représentants dûment autorisés. S'il ne porte pas de date, ce formulaire de procuration sera réputé porter la date à laquelle il a été mis à la poste par la Banque Laurentienne du Canada (la « **Banque** »). Une personne ou une société agissant comme fondé de pouvoir n'est pas tenue d'être actionnaire de la Banque. Si vous votez pour le compte d'une société, vous êtes tenu d'indiquer votre nom et votre titre, p. ex. ABC inc. par John Smith, président. Si les titres sont inscrits au nom de plusieurs propriétaires (par exemple des coentreprises, des fiduciaires ou des liquidateurs), toutes les personnes inscrites doivent alors signer la présente procuration. Si vous votez pour le compte d'une société ou d'une autre personne, vous pourriez devoir remettre des documents attestant votre pouvoir de signer le présent formulaire de procuration ainsi que votre capacité à agir ainsi. La ou les signatures apposées sur le présent formulaire de procuration doivent correspondre exactement au ou aux noms qui figurent dans le formulaire de procuration.
2. Le présent formulaire de procuration doit être lu en parallèle avec l'avis d'assemblée extraordinaire des actionnaires et la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Banque.
3. **L'actionnaire peut nommer une personne autre que celles nommées dans la présente procuration pour qu'elle assiste à l'assemblée et y agisse en son nom en indiquant le nom de la personne de son choix dans l'espace prévu à cette fin dans la présente procuration. Le fondé de pouvoir n'est pas tenu d'être actionnaire de la Banque.**
4. **La présente procuration est sollicitée par la direction de la Banque et les fondés de pouvoir exerceront les droits de vote afférents aux actions visées par la présente procuration et voteront pour ou contre sur les questions conformément aux instructions données par l'actionnaire.**
5. **Les droits de vote afférents aux titres visés par la présente procuration seront exercés conformément aux instructions du porteur, cependant, en l'absence de telles instructions, et si la présente procuration nomme les membres de la direction indiqués au verso à titre de fondés de pouvoir, alors les droits de vote seront exercés selon la recommandation de la direction.**
6. La présente procuration confère aux personnes qui y sont nommées un pouvoir discrétionnaire à l'égard des modifications qui peuvent être apportées aux questions mentionnées dans l'avis d'assemblée extraordinaire des actionnaires et la circulaire de sollicitation de procurations et à l'égard de toute autre question dont l'assemblée pourrait valablement être saisie ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report, sauf si la loi l'interdit.

Plier

Les formulaires de procuration remplis et signés doivent parvenir au bureau de Toronto de Services aux investisseurs Computershare inc. au plus tard à 9 h 30 (heure de l'Est) le 3 février 2026 (ou, en cas de report ou d'ajournement de l'assemblée, au moins 48 heures (sans compter les samedis, dimanches et jours fériés) avant l'heure de reprise de l'assemblée).

COMMENT VOTER

 <p>Pour voter par téléphone</p> <ul style="list-style-type: none"> • Composez le numéro figurant CI-DESSOUS au moyen d'un téléphone à clavier. <p>1 866 732-VOTE (8683) Sans frais</p>	 <p>Pour assister à l'assemblée virtuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous pouvez assister à l'assemblée de façon virtuelle en cliquant sur le lien URL fourni au verso du présent document. 	 <p>Pour voter par Internet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Allez sur le site Web suivant : www.voteendirect.com • Téléphone intelligent? Pour voter maintenant, scannez le code QR. 	 <p>Pour recevoir des documents par voie électronique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous pouvez vous inscrire au service de transmission électronique des communications destinées aux porteurs de titres en visitant www.centredesinvestisseurs.com 	 <p>Pour voter par la poste</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remplir, signer et dater au verso. • Retourner le formulaire de procuration dans l'enveloppe prévue à cet effet.
--	--	--	---	---

Si vous votez par téléphone ou Internet, N'ENVOYEZ PAS ce formulaire de procuration par la poste.

Pour voter par Internet, vous devrez fournir votre NUMÉRO DE CONTRÔLE indiqué ci-après.

NUMÉRO DE CONTRÔLE



Formulaire de procuration – Banque Laurentienne du Canada

La présente procuration est sollicitée par la direction de la Banque Laurentienne du Canada et pour son compte.

Le soussigné, porteur d'actions ordinaires de la Banque, révoque par les présentes toute procuration donnée antérieurement et nomme M. Michael T. Boychuk, président du conseil d'administration, ou, à défaut de cette personne, M. Éric Provost, président et chef de la direction,

OU

(Pour nommer une autre personne comme fondé de pouvoir, veuillez indiquer en caractères d'imprimerie le nom de la personne de votre choix dans la case ci-contre prévue à cet effet.)

Note : Si vous indiquez un nom dans la case ci-dessus, VOUS DEVEZ aller à <http://www.computershare.com/laurentianbank> et fournir à Computershare le nom et l'adresse courriel de la personne que vous nommez. Computershare utilisera ces renseignements UNIQUEMENT pour fournir au fondé de pouvoir un nom d'utilisateur qui lui permettra d'accéder à l'assemblée virtuelle.

comme fondé de pouvoir, avec pleins pouvoirs de substitution, pour assister, agir et voter au nom du porteur sur chacune des questions décrites aux présentes, conformément aux instructions figurant ci-dessous (ou, en l'absence d'instructions, comme le fondé de pouvoir le juge approprié), et à l'égard de toutes les autres questions dont l'assemblée pourrait être régulièrement saisie lors de l'assemblée extraordinaire des actionnaires de la Banque qui aura lieu en ligne à l'adresse <https://meetings.lumiconnect.com/400-449-864-676> (mot de passe : laurentian2026) et en personne aux bureaux de LUMI à 1250, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 3610, Montréal (Québec) H3B 4W8, le 5 février 2026, à 9 h 30 (heure de l'Est), et à toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement ou de report, y compris, sans restreindre la portée de la présente procuration et **des pouvoirs qui y sont conférés afin de voter, à la discrétion dudit fondé de pouvoir, sur les modifications apportées à ce qui suit ou sur tous autres points pouvant être dûment soumis à l'assemblée, ainsi qu'à toute reprise de l'assemblée. Sous réserve des restrictions relatives à l'exercice du droit de vote aux termes de la Loi sur les banques (Canada), l'actionnaire a le droit de nommer une autre personne que celles dont les noms figurent ci-dessus pour assister à l'assemblée et agir en son nom. Pour ce faire, il doit inscrire le nom de la personne qu'il désigne dans la case ci-dessus prévue à cette fin.**

LES RECOMMANDATIONS DE VOTE SONT INDIQUÉES EN **SURBRILLANCE** AU-DESSUS DES CASES À COCHER.

Le conseil d'administration et la direction recommandent aux actionnaires de VOTER POUR la résolution spéciale suivante :

Pour **Contre**

1. Résolution spéciale

Examiner et, s'il est jugé approprié, adopter, avec ou sans modification, une résolution, dont le texte intégral figure à l'annexe B de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Banque Laurentienne du Canada ci-jointe datée du 5 janvier 2026 (la « **circulaire** »), approuvant la transaction aux termes de laquelle la Banque Fairstone du Canada acquerra, entre autres, la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de la Banque Laurentienne du Canada, comme il est plus amplement décrit dans la circulaire.

VEUILLEZ LIRE LES NOTES AU RECTO FAISANT PARTIE INTÉGRANTE DU PRÉSENT FORMULAIRE DE PROCURATION.

Signature(s) autorisée(s) – Veuillez signer ici – Cette section doit être complétée pour que vos instructions soient exécutées.

Je vous autorise/Nous vous autorisons à agir conformément aux instructions figurant ci-dessus. Je reconnais/Nous reconnaissons que ces instructions remplacent toute instruction qui a pu être donnée antérieurement à l'égard de l'assemblée. Si vous votez pour le compte d'une société, vous êtes tenu d'indiquer votre nom et votre titre, p. ex. ABC inc. par John Smith, président. Si aucune instruction n'est indiquée ci-dessus, et que la procuration nomme les membres de la direction à titre de fondés de pouvoir, alors les droits de vote afférents aux titres visés par la présente procuration seront exercés selon la recommandation de la direction.

Signature(s)

Capacité de signature

Date

